

# Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'École La Martinière

## PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 7 septembre 2022 à 18 h 30. Au Gymnase de l'école La Martinière

#### 1. MOT DE BIENVENUE

La directrice de l'école, madame Marie-Claude Nolin, souhaite la bienvenue aux parents. Madame Nolin présente madame Laure Atangana, présidente du Conseil d'établissement, qui assurera l'animation de cette assemblée. L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h29.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Catherine Poirier-Bisson et résolu :

CE 22/23-001

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 3. BRÈVE PRÉSENTATION : RÔLE DU CÉ ET COMITÉ DE PARENTS

La directrice présente aux parents présents le rôle du Conseil d'établissement et du Comité de parents.

### 4. **ÉLECTIONS**

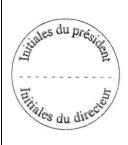
### 4.1. Nomination d'un président d'élection

## CE 22/23-002

Par acclamation, madame Laure Antagana sera la présidente d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 4.2. Nomination d'un secrétaire d'élection



# Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'École La Martinière

CE 22/23-003

Par acclamation, madame Andrée Rioux sera la secrétaire d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3. Nomination de deux scrutateurs

CE 22/23-004

Par acclamation, madame Marie-Claude Nolin et madame Cindy Lebel seront les scrutatrices de la soirée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 4.4. Procédure pour la mise en nomination

Madame Laure Atangana expose les règles d'élection pour la composition du Conseil d'établissement 2022-2023. Trois postes, d'une durée de deux ans, sont vacants pour la présente année scolaire.

#### 4.5. Rapport annuel

Madame Laure Atangana, présidente du conseil d'établissement, présente le rapport annuel du Conseil d'établissement 2021-2022.

#### 4.6. Élection des membres du conseil d'établissement

Lors de la mise en candidature, cinq parents ont manifesté de l'intérêt à occuper un poste au sein du Conseil d'établissement.

Chaque candidat se présente brièvement.

Par vote secret, les nouveaux membres du Conseil d'établissement sont :

- Jonathan Fortin
- Jessica Létourneau
- Sophie Fournier
- Florence Godmaire-Duhaime, parent substitut

## 5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE



Hitiales du directo	Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'École La Martinière	
CE 22/23-005	<ul> <li>Aucune question</li> <li>6. PARMI LES PARENTS MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, ÉLECTION DU REPRÉSENTANT ET DE SON SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS</li> <li>Sophie Fournier se propose pour représenter le Conseil d'établissement au Comité de parents. Emmanuelle se propose comme substitut au Comité de parents.</li> <li>7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</li> <li>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Catherine Poirier-Bisson parent, et résolu :</li> <li>QUE la séance soit levée, à 19 h 05.</li> <li>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</li> </ul>	
	(signature)  La présidente	(signature)  La directrice